Clause de non-responsabilité:

La DG Concurrence met à la disposition du public, dans un souci de transparence accrue, les renseignements communiqués par les parties notifiantes dans la section 1.2 du formulaire CO. Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables, et leur teneur ne préjuge nullement la position de la Commission sur l'opération envisagée. La Commission ne peut pas davantage être tenue pour responsable des renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient.

M. 7556 - EURAZEO / GROUPE CREDIT AGRICOLE / SCI FUTURE WAY / SCI NEW WAY

SECTION 1.2

Description de la concentration

Les Parties envisagent d'acquérir le contrôle conjoint, par l'intermédiaire de deux sociétés créées pour les besoins de l'Opération, d'un ensemble immobilier à usage de bureaux (l'actif Future Way) et d'un terrain sur lequel un ensemble immobilier à usage de bureaux sera construit (l'actif New Way), situés à Villeurbanne (France).

La concentration envisagée entre dans le champ d'application du Règlement CE n°139/2004.

Les Parties concernées par l'Opération sont :

- Predica, société spécialisée dans le secteur de l'assurance vie, et le Groupe Crédit Agricole auquel elle appartient, qui est principalement actif dans le secteur bancaire;
- ANF Immobilier, active dans le secteur de l'immobilier et Eurazeo qui la contrôle et qui est une société d'investissement active dans de nombreux secteurs tels que la gestion d'établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes et de centres de soins de suite et de réadaptation, les services immobiliers, l'édition de jeux de sociétés, la fabrication de chargeurs électriques, la distribution de vêtements, la location-entretien de linge et d'appareils sanitaires, les services de location de véhicules, la conception et la fabrication de dispositifs médicaux, les salons de coiffure, la restauration, la conception et la fabrication d'emballages carton; et
- les SCI Future Way et New Way qui ont pour actifs respectivement un ensemble immobilier à usage de bureaux (l'actif Future Way) et un terrain sur lequel un ensemble immobilier à usage de bureaux sera construit (l'actif New Way), situés à Villeurbanne (France) et qui sont actuellement contrôlées exclusivement par ANF Immobilier.

Le marché concerné par l'Opération est celui de la gestion pour compte propre d'actifs à usage de bureaux en France et plus particulièrement dans la région lyonnaise.